

**Situation acridienne en Algérie
et dans la Région Occidentale
(Arrêtée au 29/08/2018)**

La situation acridienne est caractérisée en Algérie par une accalmie générale. Depuis le démarrage de la campagne estivale 2018, les opérations de prospection terrestre ont couvert une superficie cumulée de 3.025 ha, se soldant par le traitement d'une superficie cumulée de 266 ha dont 160 ha contre le criquet migrateur (*Locusta migratoria*), réalisés principalement au niveau des périmètres irrigués de la wilaya d'Adrar.

Le dispositif de surveillance et d'intervention est composé de trois (03) équipes de surveillance et de lutte déployées au niveau de trois (03) wilayas à savoir Adrar, Tamanrasset et Illizi.

Par ailleurs, la situation acridienne au niveau des pays de la Région Occidentale et ceux la région Centrale est caractérisée par une accalmie générale.

Toutefois, les services spécialisés chargés de la gestion du Criquet pèlerin maintiennent le contact permanent avec leurs homologues des autres pays de la Commission de Lutte contre le Criquet pèlerin dans la Région Occidentale (CLCPRO).

Source : DPVCT, FAO, CLCPRO, PAYS, INPV.